

Sommaire

04

Édito du président de l'ANCT

05

Interview du directeur général

06

Chiffres clés



07

Les temps forts de l'ANCT en 2023

08

ANCTour

10

France ruralités

11

Feuille de route

12

Territoires d'industrie

13

Numérique en Commun[s]

14

Salon des maires

16

Conseil national des villes

17

Zonage des quartiers prioritaires

18

Renforcement de la présence des chargés de mission territoriaux

19

L'activité des programmes



20

Transition écologique et résilience



24

Développement économique, emploi et formation



28

Jeunesse, éducation et sports



32

Redynamisation commerciale et artisanale



36

Accès au numérique et aux services publics



40

Logement, habitat et cadre de vie



44

Participation et engagement citoyen



48

Culture, patrimoine et tourisme

52

Zoom sur des faits marquants en interne



54

Et pour 2024 ?

 @ANCTerritoires

SUIVEZ L'ANCT SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX ET RESTEZ INFORMÉS DE SON ACTUALITÉ !

2023

Une année de consolidation pour l'ANCT



Christophe Bouillon,
président de l'Agence
nationale de la cohésion
des territoires

En 2023, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a su, à nouveau, adapter son action aux nouveaux enjeux territoriaux. Après quatre années d'existence, l'Agence peut s'appuyer sur de solides résultats : 1 733 projets de territoires accompagnés grâce à l'ingénierie sur mesure, 480 millions d'euros dédiés aux 208 Cités éducatives, ou encore plus de 2 700 espaces France services labellisés à ce jour. Ces chiffres témoignent de l'engouement des acteurs locaux pour nos actions, et de la capacité de nos agents à proposer une offre adaptée aux besoins du terrain.

Forts de leurs succès, les programmes Territoires d'industrie et Action cœur de ville sont désormais entrés dans une deuxième phase, encore plus ambitieuse. À ce titre, Action cœur de ville, qui a déjà soutenu 244 communes, concerne désormais aussi les entrées de villes et les quartiers de gare. Le programme poursuit la mise en œuvre opérationnelle et constructive de la sobriété foncière. De même, 183 Territoires d'industrie, couvrant 630 intercommunalités, sont engagés dans cette deuxième phase.

Mieux ciblés sur des critères objectifs actualisés, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont aussi plus nombreux, puisque 1 362 quartiers sont aujourd'hui concernés dans l'Hexagone. Ce travail d'évaluation et d'adaptation de notre accompagnement, mené au cours de l'année 2023, atteste de notre souci de prendre en compte les réalités et les évolutions de chaque territoire.

Pour cela, l'ANCT prend pleinement part à la mise en place du plan France ruralités depuis le mois de juin 2023. Le nouveau programme Villages d'avenir porté par l'Agence s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants. Plus d'une centaine de chefs de projets ont été placés auprès des préfets pour aider ces communes dans leurs projets de revitalisation. Près de 2 500 communes bénéficient déjà de ce dispositif.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires est aussi porteuse d'une mission globale de soutien à tous les territoires, urbains comme ruraux, en France métropolitaine comme en outre-mer, qu'ils soient ou non dans un programme national, afin d'aider les collectivités à mener leurs projets. La redynamisation artisanale et commerciale, le développement économique, l'accès au numérique et aux services publics, le logement, le patrimoine, le tourisme, la culture, l'éducation, sans oublier le sport à l'aune de cette année olympique. Tous ces domaines, essentiels au quotidien des Français, sont portés conjointement par l'Agence et les élus locaux avec lesquels elle travaille.

En 2024, l'Agence devra continuer de faire connaître son action pour s'affirmer définitivement comme l'interlocutrice privilégiée des collectivités et relever, avec elles, les défis de transition écologique et numérique.



Une Agence au plus près des élus locaux



Stanislas Bourron,
directeur général
de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires

Comment l'ANCT a-t-elle su prendre toute sa place dans l'accompagnement des élus locaux ?

Les actions de l'ANCT sont toujours construites en étroite collaboration avec les élus puisque les projets sont toujours à leur initiative. Ainsi siège à son conseil d'administration l'ensemble des associations d'élus qui sont la plupart du temps à l'origine de nos programmes, afin que ceux-ci puissent répondre aux attentes concrètes. La diversité des programmes permet à chaque collectivité de trouver une solution, quels que soient les défis qu'elle doit relever : transition écologique, démographique, numérique, redynamisation économique...

Enfin, l'ANCT propose, en dehors de tout programme, une offre d'ingénierie sur mesure, qui donne aux élus la souplesse et l'agilité nécessaires pour accompagner chaque projet local, qu'importe ses spécificités.

Quels sont les outils à disposition de l'Agence pour renforcer encore sa présence sur le territoire ?

L'Agence s'appuie sur les relais locaux dont elle dispose. Les préfets de département sont les délégués territoriaux de l'ANCT et, avec les directions départementales des territoires (DDT), ils sont les relais au quotidien du soutien de l'État. Ils sont appuyés par 16 chargés de mission territoriaux : leur nombre a été doublé en un an. Et, en 2024, une centaine d'agents de l'État ont été répartis sur tout le territoire dans le cadre de Villages d'avenir. Ce programme lancé durant l'année 2023 permet désormais aux communes les plus rurales de bénéficier, elles aussi, d'une aide pour accompagner dans le temps leurs projets.

Le maillage territorial est aussi extrêmement important. Le programme France services est un outil fédérateur, puisqu'il permet à 99 % des Français d'avoir accès aux services publics à moins de trente minutes de leur domicile. Ces guichets sont un succès, mais nous devons poursuivre nos efforts de proximité, avec l'objectif d'atteindre un million d'accompagnements en 2024.

Quelles sont les priorités d'action pour 2024 ?

2024 sera l'année de la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route stratégique de l'Agence. Cela passera notamment par le renforcement de l'accompagnement aux projets de transition écologique. Les contrats de relance pour la transition écologique sont devenus des contrats pour la réussite de la transition écologique. La quasi-totalité du territoire est engagée dans un contrat de ce type.

L'action de l'Agence sera également de faire vivre ses différents dispositifs et programmes en les renforçant, les renouvelant et parfois même en en créant de nouveaux afin de correspondre au mieux aux projets issus des territoires. France ruralités, comme les outils de Quartiers 2030 pour la politique de la ville, seront déployés avec tout l'engagement dont les équipes de l'Agence sont capables.

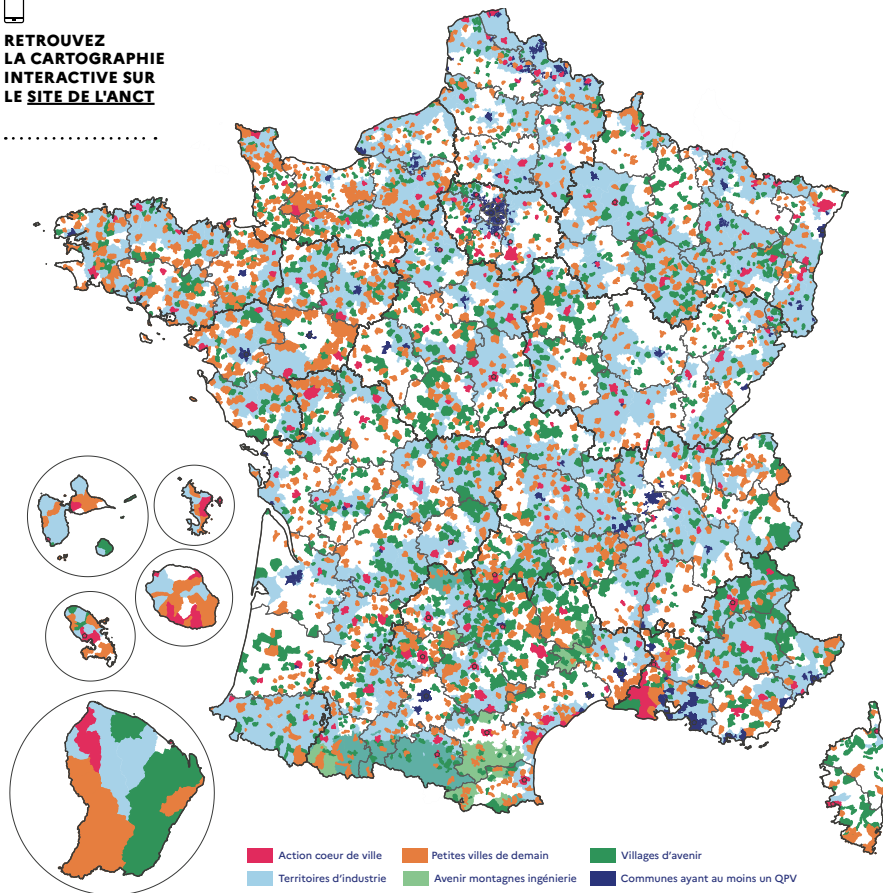
Enfin, en 2024, l'ANCT poursuivra ses efforts de communication afin de mieux se faire connaître des acteurs locaux. À ce titre, l'ANCTour en région à Toulouse, au mois de juin, constituera une étape essentielle pour présenter notre offre de services. Il fait écho au premier ANCTour qui a eu lieu à Paris en mai 2023 et qui a rassemblé 4000 participants venus de toute la France. Toujours dans cette démarche de notoriété, le président et moi-même faisons de nombreux déplacements, à la rencontre des élus locaux (plus d'une soixantaine depuis janvier 2023). Il s'agit de faire d'obtenir des remontées de terrain, pour mieux comprendre les difficultés et besoins, et ainsi pouvoir adapter les solutions proposées par l'ANCT.



L'ANCT en quelques chiffres



RETROUVEZ LA CARTOGRAPHIE INTERACTIVE SUR LE [SITE DE L'ANCT](#)



63 %

des communes couvertes par au moins un des programmes, soit **54 millions d'habitants** environ, sur 68 millions au total en France

88 %

des collectivités bénéficiaires comptent **moins de 3 500 habitants**

848 CRTE* signés

sur 853 périmètres définis
*Contrats pour la réussite de la transition écologique

87 %

des locaux raccordables à la **fibres optique**

Accompagnement en ingénierie

1 733

projets accompagnés

19,5 M€

engagés, en 2023, au titre du budget d'ingénierie



2 700

France services, dont **160** bus France services



501

tiers-lieux, dont **384** Fabriques de territoire et **117** Manufactures de proximité



99

appuis opérationnels sur des projets d'immobilier commercial



208

Cités éducatives



444

commerces et multi services, dont

180 grâce au fonds de soutien du commerce rural et **264** grâce au fonds de restructuration des locaux d'activité



84

Cités de l'emploi



Nombre de projets par département accompagnés entre 2020 et 2023



Les temps forts de l'ANCT en 2023

Ces temps forts qui ont rythmé l'année 2023 témoignent à la fois du dynamisme de l'ANCT, et de sa volonté de consolider et de structurer son action pour les années à venir.

L'ANCTour

UN TEMPS FORT POUR LES ÉLUS ET LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Organisé à l'occasion des trois ans d'existence de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le 23 mai 2023, l'ANCTour a connu un franc succès. Installé au palais des congrès de Paris, l'événement a affiché une ambition claire : apporter des réponses concrètes aux élus locaux et aux porteurs de projets de territoire, avec l'appui de ses partenaires, l'expertise de ses agents et de ses délégués territoriaux en préfecture. Une ambition confortée par la présence de nombreux ministres.

Un « salon des solutions »

Pour répondre aux besoins des acteurs de terrain, l'ANCTour a été conçu comme un « salon des solutions », dédié aux collectivités territoriales, à leurs élus et aux acteurs du développement territorial. Au programme : 310 animations et séquences d'information sur les services, programmes et dispositifs de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Tout au long de la journée, les visiteurs ont participé à des tables rondes, mini-conférences ou *pitchs*, ateliers participatifs, démonstrations en petits groupes et rendez-vous personnalisés avec les agents de l'ANCT.



© Hugues-Marie Duclos / ANCT



© Hugues-Marie Duclos / ANCT

Sur le village Tiers-Lieux, les participants avaient la possibilité de créer un porte-clés ou encore leur propre panneau de signalétique grâce à un atelier de fabrication numérique, « FabLab ».



« L'ANCTour, c'est le rendez-vous des solutions, mais aussi le rendez-vous de celles et ceux qui, sur le terrain, vont permettre de faire aboutir les projets. Les élus locaux sont proches des problèmes; il faut aussi qu'ils soient proches des solutions! »

Christophe Bouillon,
président de l'ANCT



© Hugues-Marie Duclos / ANCT



Des villages thématiques

Transition écologique et résilience ; Accès au numérique ; Redynamisation commerciale et artisanale ; Développement économique ; Logement et habitat ; Patrimoine, tourisme et culture ; Jeunesse, éducation et sports, Participation et engagement citoyen : au cœur de l'événement, l'ANCTour a placé huit villages thématiques. Ces espaces ont reflété l'étendue des champs d'intervention de l'Agence et permis aux visiteurs de s'informer sur les dispositifs, aides et accompagnements disponibles selon leurs besoins.

Des moments de rencontres

Durant toute la journée, certains programmes nationaux de l'ANCT ont organisé leurs « Temps forts des réseaux », moments d'échanges privilégiés entre les collectivités et les équipes dédiées de l'Agence.

© Hugues-Marie Duclos / ANCT



L'ANCTour en quelques chiffres

Plus de 4 000 visiteurs : élus locaux et nationaux, chefs de projets de territoire, chargés de développement économique, professionnels de l'aménagement du territoire, urbanistes, opérateurs et services de l'État, associations de proximité ou têtes de réseau, étudiants...

UN ÉVÉNEMENT OUVERT

L'ANCT a intégré dans son salon des solutions des **espaces dédiés aux associations d'élus et à ses partenariats** : Orange, le groupe La Poste, la Banque des Territoires, le Cerema, l'Office français de la biodiversité... L'ANCTour a ainsi mis en avant un large écosystème d'acteurs qui peuvent accompagner les élus dans leurs projets de territoire. Et ces derniers ont pu facilement les rencontrer pour exposer leurs besoins.

19

PARTENAIRES EXPOSANTS

50

ESPACES DE RENCONTRES, D'ANIMATIONS, D'ATELIERS...

300

INTERVENANTS

310

ANIMATIONS

350

AGENTS DE L'ANCT MOBILISÉS

ET PLUS DE

4 000

VISITEURS !

France ruralités

ACCENTUER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX



© Aulfort Jérôme / iStock

Le 15 juin 2023, le Gouvernement lançait le plan France ruralités, à la suite de l'agenda rural. Véritable boîte à outils, France ruralités vise à accompagner les collectivités rurales dans leurs projets de développement et à répondre à leurs problématiques quotidiennes, à travers une aide à l'ingénierie de projets et grâce à des mesures concrètes.

Répondre aux difficultés de la ruralité

Fruit d'une collaboration entre le Gouvernement et les collectivités territoriales, France ruralités entend répondre aux difficultés actuelles rencontrées par les territoires ruraux : le déclin démographique, les difficultés d'accès aux services publics, la désindustrialisation et la fermeture des commerces en centre-ville.

Il poursuit ainsi quatre grands axes :

- le soutien aux communes rurales dans la conduite de leurs projets grâce au lancement du programme **Villages d'avenir** ;
- la contribution des territoires ruraux à la planification écologique en augmentant le montant de la dotation biodiversité de 40 à 100 millions d'euros ;
- l'apport de solutions aux problèmes du quotidien des habitants des territoires ruraux grâce à des mesures concrètes et immédiates ;
- la pérennisation des zones de revitalisation rurale.

Villages d'avenir, le programme piloté par l'ANCT

Annoncé par le Gouvernement en juin 2023, **Villages d'avenir** est un programme qui s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants. Piloté par l'ANCT dans le cadre du plan France ruralités, il vise à accompagner les plus petites communes dans la réalisation de leurs projets de développement.

En décembre 2023, les noms des 2 458 villages labellisés étaient annoncés par Dominique Faure, ministre déléguée aux collectivités territoriales.

120 CHEFS DE PROJETS POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Recrutés en 2024, soit 1 à 2 par département, les chefs de projets sont placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT.



Une feuille de route pour 2023-2026

RENOUVELER L'AMBITION DE L'ANCT



Depuis sa création au 1^{er} janvier 2020, l'ANCT s'est structurée, a consolidé sa gouvernance et étoffé son offre de services vis-à-vis des collectivités locales. Les résultats de son action, notamment à travers les programmes, sont concrets sur le terrain.

Partant d'un premier bilan de ces 3 années d'existence, le conseil d'administration de l'Agence a adopté le 29 juin 2023 sa nouvelle feuille de route 2023-2026.

Celle-ci met en place une nouvelle méthode d'action à destination des territoires afin notamment de répondre aux demandes d'accompagnement des élus locaux.

L'objectif : renforcer la proximité dans l'action de l'Agence en synergie avec tous les acteurs du territoire afin de développer des projets plus efficaces notamment en faveur de la transition écologique.

Trois axes sont mis en œuvre :

- une méthode d'intervention, plus proche du terrain et plus transversale ;
- un accompagnement sur mesure renforcé, adapté aux réalités du terrain et axé sur l'accompagnement aux transitions ;
- une Agence, à la notoriété renforcée et en adéquation avec les attentes des élus.

L'ANCT s'appuiera sur la mobilisation renforcée de l'État territorial, au premier rang desquels se trouvent les préfets.



« La cohérence du dispositif d'accompagnement des territoires repose donc sur deux éléments : d'une part, l'ingénierie apportée par l'Agence pour aider à l'émergence et à la réalisation des projets et, d'autre part, une dimension de soutien à l'investissement pour faire un effet levier et permettre la mise en œuvre du projet. »

Stanislas Bourron,
directeur général de l'ANCT,
lors de son audition au Sénat
le 17 mai 2023



Territoires d'industrie

UN NOUVEAU TEMPS POUR LE PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Nouvelle étape dans le renforcement de l'industrie, avec le lancement officiel de la phase II du programme, lors de l'assemblée générale des Territoires d'industrie les 9 et 10 novembre 2023 à Chalon-sur-Saône.

Le programme Territoires d'industrie vise à accompagner les territoires désireux de mettre l'industrie au cœur de leur développement économique et à accélérer leurs projets grâce à une offre de services dédiée.



© Le Grand Chalon

Une nouvelle vision pour l'industrie française

Le 11 mai 2023, le président de la République annonçait en effet le début d'une nouvelle phase du programme **Territoires d'industrie**. Cette nouvelle phase s'appuiera sur quatre axes stratégiques essentiels, qui ont émergé comme des priorités majeures à l'issue de la première phase du programme :

1. Compétences : Renforcer la formation et le développement des compétences industrielles pour répondre aux besoins de l'industrie du futur.

2. Transition écologique : Accélérer la transition vers une industrie plus respectueuse de l'environnement en encourageant des pratiques durables.

3. Foncier : Favoriser la mise à disposition de terrains pour soutenir le développement de projets industriels.

4. Innovation : Stimuler l'innovation et la recherche pour garantir la compétitivité de l'industrie française.

Des actions concrètes pour l'avenir

Territoires d'industrie s'engage à travers une série d'actions ambitieuses en faveur de la transformation de l'industrie en France. Cela comprend l'identification de 50 sites clés en main dans le cadre du projet France 2030, le lancement de 100 écoles de production, le financement de projets industriels « verts » à hauteur de 100 millions d'euros, et la mise à disposition de moyens en ingénierie pour soutenir la structuration et le développement de l'industrie de demain.

L'objectif est clair : renforcer la souveraineté industrielle et promouvoir une industrie décarbonée, tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire, dans l'optique de créer des emplois, de stimuler l'innovation et de renforcer la compétitivité de l'industrie française.

183

LE NOMBRE DE
TERRITOIRES D'INDUSTRIE
DÉVOILÉS
LE 9 NOVEMBRE 2023

Sixième édition de Numérique en Commun[s]

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Rassemblement emblématique né en 2018, Numérique en Commun[s] (NEC) accompagne les acteurs de terrain, les collectivités, les administrations et les entreprises dans le développement d'un numérique d'intérêt général inclusif, ouvert, éthique et durable.

Les 19 et 20 octobre 2023, l'ANCT organisait, avec Bordeaux Métropole, la 6^e édition de Numérique en Commun[s] au Palais de la Bourse de Bordeaux, devant plus de 2 500 participants, issus de 12 pays.

Des objectifs ambitieux autour d'une gouvernance élargie

Pour cette 6^e édition, outre La Mednum et la Banque des Territoires, la gouvernance de Numérique en Commun[s] a été élargie à de nouveaux acteurs : le Conseil national du numérique, OpenDataFrance, la direction interministérielle du numérique et l'Institut national de l'information géographique et forestière. Chaque institution a été invitée à rejoindre la gouvernance de NEC au regard de son expertise portant sur l'un des thèmes explorés par NEC : Données et territoires, Éthique et émancipation, Communs et souveraineté, Médiation et compétences numériques, Écologie et soutenabilité.

À travers une centaine de formats (*pitch*, *masterclass* et ateliers) dont certains sont accessibles en ligne, plus de 2 500 personnes se sont réunies pour échanger, définir et construire les conditions d'une transition vers un numérique d'intérêt général. Des délégations étrangères (Eurocities et Coalition internationale pour les droits numériques) ont également assisté à cette rencontre dans une perspective de diffusion du mouvement Numérique en Commun[s] au-delà des frontières nationales.

L'ANCT aux côtés des collectivités

Plus qu'une rencontre nationale, Numérique en Commun[s] se décline à l'échelle locale, avec l'organisation, tout au long de l'année, de NEC locaux, fruits de l'initiative des collectivités locales et de leurs partenaires territoriaux désireux de se rassembler et d'échanger autour des transitions numériques, de l'impératif d'inclusion du plus grand nombre et de la diffusion des opportunités offertes par le numérique et ses outils. En 2023, près d'une vingtaine de NEC locaux ont été organisés, dont une dizaine soutenue financièrement par l'ANCT.



Salon des maires et des collectivités locales

TROIS JOURS POUR RENCONTRER LES ÉLUS

Comme chaque année, l'ANCT était présente au Salon des maires et des collectivités locales (SMCL), les 21, 22 et 23 novembre 2023 à la Porte de Versailles. Aux côtés du ministère de la Transition écologique, le stand de l'ANCT a été l'occasion de faire connaître aux maires l'étendue de l'offre de services de l'Agence et de les accompagner individuellement dans leurs projets de territoire.

Afin d'honorer ce moment privilégié de rencontres avec les élus du bloc local, l'ANCT avait conçu un stand sur mesure pour les accueillir et répondre à toutes les questions. En lien avec la forte actualité du moment, comme le plan gouvernemental France ruralités et le lancement de Villages d'avenir, le comité interministériel des villes et les solutions numériques innovantes, plusieurs temps et dispositifs ont permis d'illustrer concrètement la façon dont l'État agit par le biais de l'ANCT.



© Anthony Voisin / ANCT

UNE NOUVELLE BORNE D'ACCUEIL POUR LES « FRANCE SERVICES »

Fruit d'un partenariat inédit entre le Mobilier national et France services, la nouvelle borne d'accueil a été inaugurée le premier jour du Salon. Pensée pour les agents et les administrés, elle entend améliorer l'accueil des publics. La borne est entièrement modulable et permet de mettre en place différents modes d'accompagnement.



© Hugues-Marie Duclos / ANCT

Un programme riche aux formats variés

Une série de conférences animées par des experts de l'ANCT a rythmé les trois jours : citons les ANCTalks sur France ruralités, sur les mesures en faveur de la politique de la ville, sur les solutions numériques gratuites pour toutes les collectivités, et sur le fonds de soutien au commerce rural, ainsi que la conférence « Numérique responsable et territoires : comment aller au-delà de la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France ? ».



© Anthony Voisin / ANCT

Un accueil régional

Les chargés de mission territoriaux de l'ANCT, dédiés à chaque région, étaient présents pour renseigner les élus sur les dispositifs et programmes d'accompagnement de l'Agence, et pour répondre aux différentes questions des acteurs territoriaux de manière ciblée.

RÉCOMPENSE POUR « MON SUIVI SOCIAL », SOUTENU PAR L'ANCT

Gagnant des Prix de l'Innovation Territoriale du SMCL dans la catégorie Numérique responsable, l'outil Mon Suivi Social – fruit de l'Incubateur des territoires et du programme Société numérique de l'ANCT – s'illustre comme une solution innovante pour les professionnels de l'accompagnement social.



TROIS GUIDES LANCÉS :

- LE GUIDE BISTROT DE PAYS
- LE GUIDE DE LA SÉCURITÉ POUR LES MAIRES, DISTRIBUÉ À PLUS DE 30 000 ÉLUS
- LE GUIDE TIERS-LIEUX & COLLECTIVITÉS

ZOOM SUR LE GUICHET UNIQUE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Dès sa création, en 2020, l'ANCT s'est vu confier le rôle de « guichet unique » de l'ingénierie faisant du développement des territoires une priorité. À l'occasion du Salon des maires, les conventions-cadres entre l'ANCT et l'ADEME, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Banque des Territoires et le Cerema ont été renouvelées pour quatre ans. Les opérateurs ont rassemblé leurs offres de services en matière d'ingénierie dans un document unique, destiné à faciliter leur connaissance. Les préfets peuvent ainsi orienter et accompagner plus efficacement les collectivités territoriales dans la conduite de leurs projets, dans le cadre de l'accompagnement sur mesure, des contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) et de l'ensemble des programmes.



© Anthony Voisin/ANCT

Conseil national des villes

UNE NOUVELLE MANDATURE LANCÉE



Instance placée auprès du Premier ministre, le Conseil national des villes (CNV) concourt à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la ville, qui concerne 1 592 quartiers prioritaires et plus de 5,4 millions d'habitants.

Le 23 mai 2023, le nouveau conseil a été installé pour trois ans à l'occasion de son assemblée plénière qui s'est tenue à l'ANCTour.

30 nouveaux membres ont fait leur entrée dans l'instance et le Bureau a été renouvelé.

Pour les trois ans à venir, le CNV poursuivra ses travaux de suivi sur le terrain des mesures nationales en faveur des habitants des quartiers avec un accent porté sur les territoires ultra marins.

En outre, une attention particulière sera portée aux jeunes et aux familles monoparentales.

Des réflexions seront par ailleurs lancées sur les enjeux de transition écologique et de justice sociale.

La nouvelle mandature, c'est :

- la nomination d'un troisième vice-président issu du collège Habitants ;
- un nouveau souffle donné à l'instance avec la nomination de 30 nouveaux membres représentant les 4 collèges ;
- un nouveau bureau composé de 12 membres nommés après délibération au sein de chacun des collèges.

« À l'heure où le rapprochement entre les habitants des Quartiers prioritaires de la ville et l'Etat est plus que nécessaire, la création du poste de vice-président du CNV auquel j'ai été nommé, témoigne de la place qu'entend donner le CNV à la parole des habitants et à leurs expertises d'usage. Les autres vice-présidents et moi-même porterons, auprès des ministères, les problématiques de ces territoires en vue de construire un avenir plus prometteur pour les habitants. »

Rachid Boussad,
vice-président du CNV, membre
du collège Habitants



LE RÔLE STRUCTURANT DE L'ANCT

Doté d'une équipe de quatre personnes, le secrétariat général du Conseil national des villes est hébergé au sein de l'ANCT. Il garantit le fonctionnement et la gestion de l'instance. Il structure également son programme et s'assure de sa bonne exécution.

Zonage des quartiers prioritaires de la ville

PREMIÈRE RÉACTUALISATION DE LA CARTE

Définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont été actualisés, et sont accessibles sur la plateforme SIG Ville. Le travail a été mené par l'ANCT et les préfetures de département, grâce aux données de l'Insee.



© Hugues-Marie Duclos/ANCT

La plateforme SIG Ville permet d'accéder à la carte de l'ensemble des quartiers de France métropolitaine ainsi qu'aux cartes détaillées par quartiers prioritaires. Elle permet également de vérifier l'implantation en QPV à partir de la saisie d'une simple adresse postale. En métropole, les 1362 quartiers prioritaires de la politique de la ville abritent plus de 5 millions d'habitants.

La publication du décret établissant cette nouvelle carte le 29 décembre 2023 marque sa première mise à jour depuis 2014, avec des critères de sélection qui restent inchangés.

L'ANCT a joué un rôle central dans cette redéfinition, travaillant de concert avec l'Insee, les préfetures et les élus locaux pour refléter au mieux les réalités locales. Les QPV bénéficient de dispositifs spécifiques, résultant de la loi dite « Lamy » de 2014, axés notamment sur une fiscalité plus avantageuse et la prise en compte des enjeux socio-économiques, éducatifs, de l'emploi et de l'insertion.

Cette mise à jour significative témoigne d'une adaptation constante aux besoins et aux évolutions démographiques : 40 quartiers sortent du zonage, 111 intègrent la liste et 960 voient leur périmètre évoluer. Les quartiers prioritaires s'étendent à tout le territoire, ne se limitant plus aux grandes agglomérations.



LA MISE À JOUR DES QPV DANS LES TERRITOIRES ULTRA MARINS, QUI EN COMPTENT AUJOURD'HUI UN PEU PLUS DE 200, AURA LIEU DURANT L'ANNÉE 2024 POUR UNE ENTRÉE EN VIGUEUR EN 2025.



« L'ANCT, avec l'aide de l'Insee, a pu outiller les préfetures de département pour redessiner chaque contour de quartier en lien avec les élus locaux. [Elle] a pu ensuite tester l'éligibilité de chaque proposition de dessin et accompagner les préfetures en mode "sur mesure" pour finaliser les contours. »

Florence Pinelli, cheffe de projets au pôle Analyse et diagnostics territoriaux de l'ANCT, propos issu de son interview



1362

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN MÉTROPOLÉ, ABRITANT PLUS DE 5 MILLIONS D'HABITANTS

Doublement des chargés de mission territoriaux

RENFORCER LA MOBILISATION DE L'ÉTAT TERRITORIAL

Dans la droite ligne de la feuille de route de l'Agence et de la signature des conventions-cadres entre l'ANCT et ses partenaires, la circulaire gouvernementale du 28 décembre 2023 à destination des préfets de région et de département renforce la mobilisation de l'État territorial. Elle facilite l'accès des collectivités à l'ingénierie.

Le nombre des chargés de mission territoriaux (CMT) a été doublé, avec désormais un CMT par région. Grâce à un maillage plus fin du territoire, les CMT peuvent apporter un appui plus soutenu aux délégués territoriaux de l'Agence. Ils assurent l'interface entre ces derniers et le niveau national de l'Agence. Ils les aident notamment à mettre en place et à structurer le guichet unique de l'ingénierie dans le département. Ils leur apportent également appui et expertise en matière d'accompagnement sur mesure.

16 CHARGÉS DE MISSION TERRITORIAUX RÉPARTIS DANS TOUTE LA FRANCE ET AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arnaud Germe
Adjoint David Zerathe

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Thomas Bouriat

BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

Sylvie Cabassot

CENTRE / VAL DE LOIRE

Amaury Bodhuin

GRAND EST

Léana Schweitzer
Adjoint Hugo Roy

HAUTS-DE-FRANCE

Olivier Mutez

ÎLE-DE-FRANCE

Aïcha Laouedj

NORMANDIE

Alain Deschamps

NOUVELLE AQUITAINE

Nabile Ben Lagha
Adjointe Flora Guérin

OCCITANIE

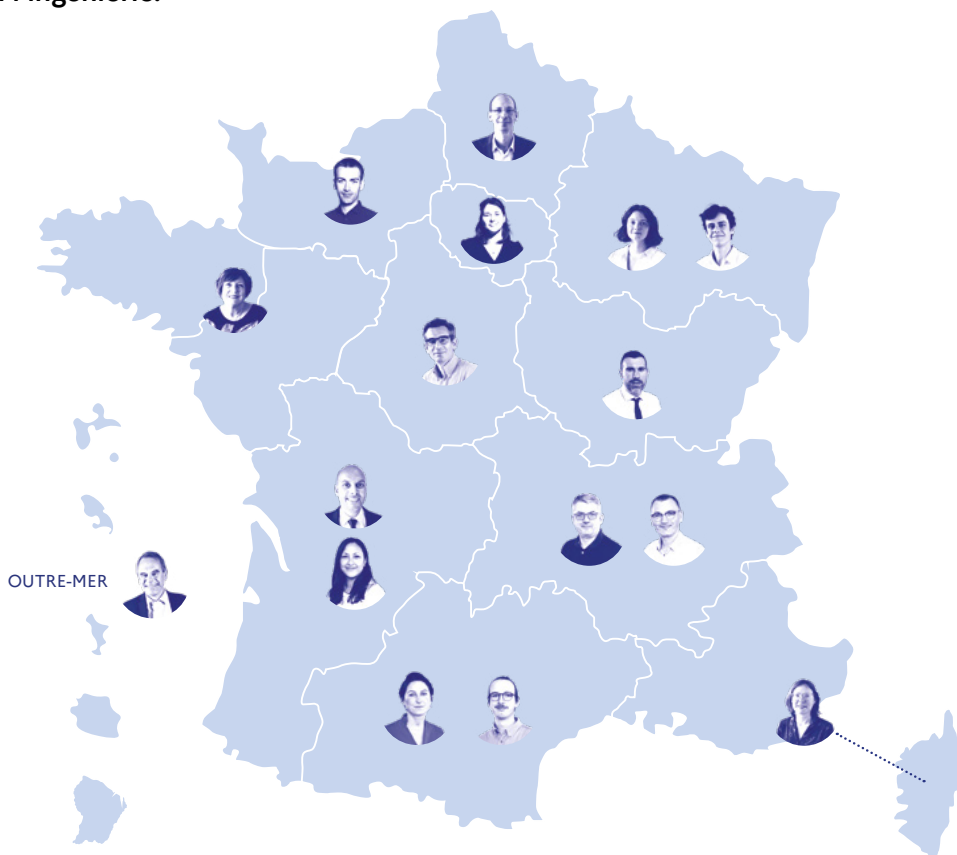
Amélie Jouandet-Milhau
Adjoint Augustin Romanens

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR / CORSE

Juliette Paradis

OUTRE-MER

Éric Lenoir





L'activité des programmes de l'ANCT en 2023

L'activité de l'ANCT se concentre dans quatre domaines : la politique de la ville, la ruralité, la couverture numérique et l'appui opérationnel et stratégique aux collectivités. En 2023, elle a mené une action forte pour accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets spécifiques et pour aider les acteurs des territoires à renforcer leurs capacités stratégiques.



© ELOT



« Élaborer un projet dans l'air du temps avec une large part d'innovation nécessite un soutien fort des pouvoirs publics. L'aide de l'ANCT en est une illustration. »

Serge Janus,
maire de Breitenau,
président de
la communauté
de communes de
la Vallée de Villé



PROJET ENERGIESSEN À LA VALLÉE DE VILLÉ (GRAND EST)

Une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective

Energiesen est une opération d'autoconsommation collective, initiée par la communauté de communes de la Vallée de Villé, à la fois projet de territoire et partenariat public-privé. L'objectif est de s'étendre sur l'ensemble de la vallée pour tendre vers l'autonomie énergétique en y associant progressivement tous les acteurs du territoire et plus largement l'ensemble des habitants. La transition écologique est un des axes stratégiques du projet de la vallée, dans le cadre du programme Petites villes de demain de l'ANCT.

Transition écologique et résilience



UNE ANNÉE RYTHMÉE PAR LA THÉMATIQUE DE LA MONTAGNE

2 février 2023 :
Conseil national de la montagne, dans le massif des Pyrénées.

29 septembre 2023 :
Circulaire de la Première ministre à destination des préfets : mise en place de la territorialisation de la transition écologique et lancement des conférences des parties (COP) régionales.

19 et 20 octobre 2023 :
39^e Congrès de l'Association nationale des élus de montagne (ANEM), dans la vallée de Munster.

23 et 24 novembre 2023 :
1^{re} édition de EU City Lab, à Viladecans (Espagne), pour échanger avec des pairs de toute l'Europe sur la transition écologique.



© Agence spatiale européenne

Centre spatial en Guyane

DÉVELOPPER L'UTILISATION DE L'HYDROGÈNE VERT

Le centre spatial guyanais représente 15 % de l'électricité de la région. Aujourd'hui, c'est un hydrogène carboné qui est produit. Demain, ce sera un hydrogène renouvelable.

Lancé en décembre 2023, le projet Hyguane vise à utiliser l'énergie d'un champ photovoltaïque pour alimenter un électrolyseur produisant de l'hydrogène.

Un deuxième électrolyseur sera accueilli pour permettre au centre d'augmenter sa capacité et, à horizon 2030, de couvrir 40 % des besoins d'Ariane 6 par de l'hydrogène renouvelable tout en massifiant et décarbonant la mobilité lourde territoriale.

Hyguane est un projet collectif : il a été piloté par l'ANCT et co-financé avec la direction générale des outre-mer (DGOM) dans le cadre d'une mission rebond industriel, sur le Territoire d'industrie de Kourou en 2022.



CONTRATS POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

ENGAGER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Le témoignage de
François Daugeron,
président du Syndicat
mixte du Pays de La
Châtre en Berry

« En 2023, nous avons été accompagnés par le cabinet Aire Publique missionné par l'ANCT, dans la mise en œuvre de notre CRTE. L'animation de plusieurs ateliers, au sein de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) puis à l'échelle du Pays, a permis aux élus de clarifier les opportunités offertes par le CRTE en matière de transition écologique, de favoriser l'émergence d'actions partagées et surtout d'engager une dynamique collective avec les 3 intercommunalités. L'édition d'un guide pratique local est une vraie plus-value pour accompagner tous les élus dans la concrétisation de leurs projets. »



© Arnaud Bouissou/Terra

Alimentation durable et nature dans les QPV

ZOOM SUR DEUX FABRIQUES PROSPECTIVES

Offre d'ingénierie de l'ANCT, les Fabriques Prospectives permettent à des territoires d'être accompagnés pour travailler sur une transition d'intérêt national et territorial.

- La Fabrique Prospective « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville » a accompagné 4 collectivités sur l'approvisionnement local, la sensibilisation des habitants, l'agriculture urbaine et la lutte contre la sédentarisation.
- La Fabrique Prospective « La nature dans les quartiers prioritaires : quels leviers pour la transition écologique, l'emploi, le lien social et la cohésion territoriale ? » visait à identifier dans quelle mesure le développement de la nature dans les QPV pouvait apporter des réponses innovantes aux enjeux de ces quartiers. Pendant un an, 4 collectivités ont été accompagnées.

Habitat privé en QPV

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT GRÂCE À LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ

Les enjeux en matière d'habitat privé en QPV sont particulièrement prégnants. C'est pourquoi, depuis 2019, l'État – via l'Anah – souhaite développer la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité en habitat privé en co-finançant les dépenses des collectivités sur ces projets. En prolongement de cette initiative, l'ANCT soutient le Mouvement des Régies, en partenariat avec l'Anah et l'ANRU dans une expérimentation nationale visant à renforcer l'accompagnement sur le parc privé fragile et dégradé. Cette expérimentation est menée sur 17 sites pilotes répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Lancement du fonds vert

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Entré en vigueur début 2023, le **fonds vert** aide les collectivités territoriales à accélérer leur transition écologique. Une enveloppe de deux milliards d'euros soutient ainsi des actions de rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, de tri à la source et de valorisation des biodéchets, de rénovation de l'éclairage public, mais aussi d'adaptation des territoires au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie de leurs habitants.

Coordonné par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, le fonds vert est géré par les préfets de département. L'Agence nationale de la cohésion des territoires, elle, apporte son soutien en ingénierie.

2 Mds€
POUR SOUTENIR
LES PROJETS VERTS

REGARDS CROISÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL FRANÇAIS

Cette étude, portée par l'ANCT et financée par le Réseau rural national, caractérise la contribution des fonds européens dans les territoires ruraux et explore les politiques publiques d'États membres en faveur des ruralités et des zones de montagne en Europe.



À PIED ET À VÉLO DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Soutenu par l'ANCT, ce guide apporte des éléments, des conseils, des exemples de terrain, de l'inspiration et des ressources pour agir localement en faveur des mobilités actives dans les quartiers, avec et pour les habitants.



UNE OFFRE COMMUNE D'ACTION CŒUR DE VILLE (ACV) ET DU CEREMA

« Je me réjouis du partenariat ambitieux entre le Cerema et l'ANCT qui permettra d'accompagner dès 2024 près de 50 collectivités dans leurs démarches de sobriété foncière, de mobilités décarbonées, de renaturation ou encore d'adaptation au changement climatique. Capitalisés, ces appuis bénéficieront à toutes les collectivités ACV. »

Pascal Berteaud, directeur général du Cerema

Numérique responsable

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE

L'ANCT accompagne les collectivités dans l'élaboration de stratégies Numérique responsable. Entre novembre 2022 et décembre 2023, 24 collectivités ont bénéficié du soutien de l'Agence. Cet accompagnement a permis de construire le « couteau suisse du numérique responsable » pour que toute collectivité puisse mettre en œuvre une politique de réduction de l'empreinte environnementale du numérique. L'ensemble de cette documentation est disponible sur le site des communs numériques de l'ANCT, « Les Bases du numérique d'intérêt général », dans la collection « Boîte à outils numérique responsable ».

24 COLLECTIVITÉS ACCOMPAGNÉES

1 PANEL ÉLARGI : PETITES ET GRANDES COMMUNES, EPCI, SYNDICATS MIXTES ET DÉPARTEMENTS

1 BOÎTE À OUTILS DISPONIBLE EN LIBRE ACCÈS POUR TOUTES LES COLLECTIVITÉS



« Une école de production est un dispositif gagnant-gagnant pour un territoire.

Au service des jeunes en difficulté d'insertion et au service des entreprises locales en difficultés de recrutement ! »

Sébastien Jarnot,
directeur de l'Académie Industrielle HaPy



HAUTES-PYRÉNÉES TARBES (OCCITANIE)

Miser sur les métiers en tension

Inaugurée en novembre 2023 en Territoire d'industrie de Lacq-Pau-Tarbes, l'école de production de Tarbes est une initiative de 11 industriels du bassin de Tarbes regroupés en association. L'Académie Industrielle HaPy, positionnée sur les métiers en tension de la chaudronnerie, de la soudure et du traitement des matériaux, offre à des jeunes en difficulté sociale et/ou scolaire une voie d'apprentissage par la réalisation de commandes des industriels locaux.

Développement économique, emploi et formation

RENFORCER LES COOPÉRATIONS

TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DANS LES QPV

Le 25 janvier 2023, aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, le séminaire national « Politique de la ville et ESS : vers de nouvelles alliances » s'intéressait au renforcement des coopérations pour favoriser la transition sociale et écologique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en lien avec l'économie sociale et solidaire (ESS). Impulsé par le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et l'ANCT, le séminaire a accueilli 280 représentants de collectivités et de services de l'État, acteurs associatifs de la politique de la ville, et accompagnateurs de projets. À l'issue de la rencontre, des propositions pour une politique de la ville renouvelée ont été faites.



© Centre de formation Lainamac

La production au cœur du territoire

ZOOM SUR LA FABRIQUE TEXTILE À AUBUSSON-FELLETIN

Porté par l'ANCT, en collaboration avec France Tiers-Lieux, le programme Manufactures de proximité soutient le développement de petites unités de production locale favorisant la relocalisation de la production et la transmission de compétences. Initiée par la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson et par l'association Lainamac, la fabrique textile à Aubusson-Felletin répond à un double projet : accompagner la professionnalisation dans ces domaines et faire rayonner le territoire. Elle comprend, pour cela, un pôle de formation, un pôle de recherche et d'accueil d'artisans et de designers, favorisant ainsi des installations entrepreneuriales sur le territoire ainsi qu'un laboratoire d'innovation textile.



LE TÉMOIGNAGE DE
CLÉMENT MASSARO

**VOLONTAIRE
TERRITORIAL EN
ADMINISTRATION
(VTA)**

« Titulaire d'un Master en Économie du développement territorial à l'université Grenoble Alpes, je suis actuellement VTA à la mairie de Presle, en Savoie. Après avoir déposé mon CV sur le site de l'ANCT, la mairie m'a contacté. J'ai été recruté en tant que chargé de mission développement du territoire, pour aider à redynamiser le centre-bourg. J'ai pu aborder de nombreux domaines : l'urbanisme, l'énergie, les déchets... Si ce contrat m'a permis de valider mon année de Master, il a aussi facilité mon intégration dans la vie active, en développant mes compétences de terrain. Et le "coup de pouce sac à dos" mis en place par l'ANCT pour m'aider dans mon installation a été d'une aide précieuse. »

Les cités de l'emploi et le dispositif PAQTE

LES ENTREPRISES S'INVESTISSENT DANS LES QUARTIERS

Lancées en 2020 et portées par l'ANCT, les **Cités de l'emploi** permettent de renforcer les collaborations entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion pour garantir aux résidents des QPV les mêmes opportunités d'accès à l'emploi qu'à l'ensemble de la population.

L'ANCT pilote également le **Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PAQTE)**, qui permet à bientôt 5000 entreprises de s'engager pour la formation et le recrutement des résidents des quartiers. Ces deux programmes s'articulent pour répondre aux besoins des territoires (interconnaissance des acteurs, sensibilisation des entreprises à la diversité et l'inclusion, valorisation des métiers en tension, etc.). À titre d'exemple, à Maubeuge, la Cité de l'emploi a permis le déploiement du PAQTE sur le territoire. Dès 2021, le club « Entreprises Inclusives et Solidaires » a été expérimenté pour engager les acteurs économiques à l'échelle de la Cité de l'emploi et en faveur des volontaires de la cohorte. Les résultats, très prometteurs, ont permis de transformer cette expérimentation en déploiement du PAQTE à l'échelle de tout le contrat de ville.



© Maison des Métiers d'Art / Ferrières-en-Gâtinais

5^e édition du prix Ma Ville Mon Artisan

ZOOM SUR LE PRIX COUP DE CŒUR DE L'ANCT

Le prix Ma Ville Mon Artisan récompense les initiatives des collectivités qui soutiennent le développement de l'artisanat. La 5^e édition s'est tenue au Salon des maires en novembre 2023.

Six communes ont été mises à l'honneur. Le prix coup de cœur Petites villes de demain (PVD) ANCT a été remis à la commune de Ferrières-en-Gâtinais dans le Loiret dans la catégorie Culture et Patrimoine. Le jury a particulièrement apprécié le soutien apporté aux artisans d'art dans cette petite cité de caractère. Dans la catégorie Développement économique et Emploi, la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer a été récompensée pour son soutien apporté aux commerçants et artisans, afin d'encourager l'innovation et la création d'emploi dans un territoire fortement touché par les inondations fin 2023. Ce prix a permis de féliciter les villes de Saint-Omer, ville du programme ACV, et d'Aire-sur-la-Lys, ville PVD.

Redynamisation du territoire

FOCUS SUR DEUX FABRIQUES PROSPECTIVES

En 2023, deux Fabriques prospectives ont été lancées sur les problématiques économiques suivantes :

- « Attractivité des métiers et des compétences industrielles » : depuis octobre 2023, cette Fabrique vise à accompagner, pendant un an, huit Territoires d'industrie pour identifier des actions en faveur de l'évolution des métiers et compétences industriels au prisme des transitions, l'amélioration des processus de recrutement et des parcours et la qualité de vie des actuels et futurs salariés de l'industrie ;
- « Entrées de ville » : articulée aux programmes Action cœur de ville, Territoires d'industrie et Fonds commerce, cette Fabrique, initiée en novembre 2023, aide six intercommunalités à transformer leurs zones situées en entrées de ville en tenant compte des objectifs nationaux en matière de biodiversité, de lutte contre le changement climatique, de qualité de l'eau, de recyclage des déchets, d'économie circulaire et de sobriété foncière.

Les « bataillons de la prévention »

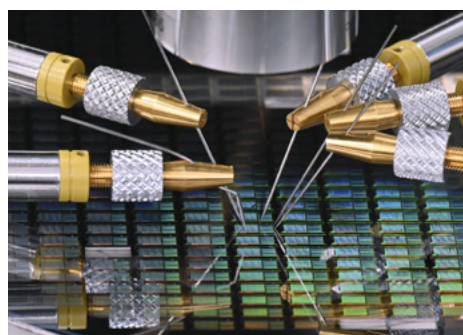
ÊTRE PRÉSENT DANS L'ESPACE PUBLIC ET ACCOMPAGNER LES JEUNES

Déployé depuis 3 ans dans 45 quartiers prioritaires de la politique de la ville, le dispositif met à disposition des binômes d'éducateurs spécialisés et médiateurs sociaux afin d'accompagner les jeunes dans l'espace public, les guider dans leur projet professionnel et prévenir la délinquance. Il a permis la création de 300 nouveaux postes d'éducateurs de prévention spécialisée et l'affectation de 300 postes d'adultes-relais sur ces missions. L'accompagnement de la mesure est facilité par l'ANCT à travers la production de guides, tel que le guide Les adultes-relais en direction des employeurs, et des outils de suivi et d'organisation de webinaires sur le métier de médiateur social.

ENTREPRENEURIAT QUARTIERS 2030

FAIRE DES QUARTIERS DES TERRITOIRES D'OPPORTUNITÉS

Lancé à la suite du comité interministériel des villes du 27 octobre 2023, le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 vise à faciliter et à mieux accompagner l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour développer l'emploi et l'activité économique. Ces mesures viennent concrétiser les engagements pris dans le cadre de Quartiers 2030, lancé à Marseille en juin 2023 par le président de la République avec un objectif de 100 000 entrepreneurs accompagnés d'ici 2027 dans les QPV.



© Laurent Cheviet SilkArch

Réindustrialisation de la filière horlogère

CRÉATION DE L'ESPACE COLLABORATIF D'INNOVATION

Berceau de la filière industrielle de l'horlogerie, le département du Doubs a contribué à faire de la France un leader mondial de l'horlogerie. À la suite d'une étude réalisée avec le soutien de la Caisse des dépôts et en partenariat avec le **programme Territoires d'industrie** de l'ANCT et la communauté de communes du Val de Morteau, l'Espace collaboratif d'innovation (ECI) horloger entend renforcer la compétitivité et l'innovation de l'horlogerie française.

Porté par France Horlogerie, il sera situé à Besançon et Morteau et offrira un large éventail de services et de ressources dédiés au rayonnement du secteur. Bureaux, ateliers, plateaux industriels, salles d'événements et de formations seront mis à disposition des professionnels et du grand public. Dès sa phase de lancement en 2025, l'espace jouera un rôle fédérateur pour favoriser l'innovation et le développement du « fabriqué en France », avec comme objectif de contribuer à la création de 1200 emplois d'ici 2030.



© Hugues-Marie Duclos/ANCT



« À travers ce dispositif Quartiers d'été, la volonté était de permettre une réelle équité dans l'apprentissage de pratiques sportives et culturelles à la fois si proches géographiquement mais bien trop éloignées du quotidien de certains jeunes habitants de Mireuil. Ainsi, une dizaine de jeunes ont pu découvrir la pratique du surf sur l'île de Ré. »

Jean-Claude Phillippart,
directeur du centre
socio-culturel Le Pertuis



QUARTIERS D'ÉTÉ À L'ÎLE DE RÉ (NOUVELLE-AQUITAINE)

Les jeunes au sommet de la vague

En juillet 2023, le centre socio-culturel Le Pertuis, qui intervient dans le quartier prioritaire de Mireuil à La Rochelle, a permis à un groupe de jeunes de participer à un stage de surf à l'île de Ré. Découvertes sportives et humaines ont été au rendez-vous pour un public ayant peu accès aux activités maritimes.

Portée par la secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté et de la Ville et soutenue par l'ANCT, l'opération Quartiers d'été a permis en 2023 à près de 1,7 million d'habitants de bénéficier d'activités et de séjours pendant la période estivale.

Jeunesse, éducation et sports



Inciter à l'activité sportive en cœur de ville

LE DESIGN ACTIF DANS LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

Dans le cadre des Jeux olympiques 2024, le programme **Action cœur de ville** de l'ANCT s'est engagé depuis 2021 dans le programme design actif. L'objectif : réaménager l'espace public afin de rapprocher les activités sportives et physiques de celles et ceux qui en sont les plus éloignés. La ville de Châtelleraut, territoire-pilote du dispositif du design actif, a pensé un parcours ludique, dynamique et convivial, de la gare jusqu'à la manufacture, avec de nombreux mobiliers : installation de jeux d'enfants par le marquage au sol et de trois modules de glisse en fin de circuit. Deux corolles végétales ont par ailleurs été installées place Emile Zola dans le but de permettre des temps de pauses ombragées.



SIMULATION D'UN CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION EUROPÉENNE POUR DES LYCÉENS

S'INITIER AU FONCTIONNEMENT DES INSTANCES EUROPÉENNES

Des lycéens venus de toute la France se sont réunis à Paris les 3 et 4 avril 2023 pour participer à une simulation d'un Conseil des ministres de l'Union européenne organisée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et basée sur un concept élaboré par la Maison de l'Europe de Bourgogne-Franche-Comté. Pour participer à cette simulation, 29 lycéens issus de 19 établissements de 16 régions françaises ont été sélectionnés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mission de l'ANCT de coordination et de valorisation des fonds européens en France et a été réalisée en collaboration avec les autorités de gestion des fonds européens en régions et les centres Europe Direct.



© Uwe Moser / iStock

Vers la création d'un centre de vélo sur le territoire des Combrailles

ASSOCIER APPROCHES SPORTIVE ET PATRIMONIALE

Dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie de l'ANCT, le territoire des Combrailles, dans le Puy-de-Dôme, souhaite créer un centre VTT/VAE (vélo à assistance électrique). Près de 75 personnes ressources ou adhérentes de clubs VTT sont mobilisées sur ce projet, qui proposera à terme une offre de circuits diversifiée, associant approches sportive et patrimoniale (découverte du territoire et des ressources locales). Ce projet permettra de compléter l'offre de sports et de loisirs proposée aux habitants. Une attractivité supplémentaire pour faciliter l'accueil de nouvelles populations, enjeu majeur pour l'avenir des territoires du Massif central !

Un terrain multisports à Valençay

RENDRE LA PRATIQUE SPORTIVE ACCESSIBLE À TOUS

Dans l'Indre, la ville de Valençay s'est équipée d'un nouveau terrain multisports et d'équipements de fitness. Ces derniers participent à l'amélioration de la santé des habitants et facilitent les liens intergénérationnels indispensables aux « bien-être » et « bien-vivre » de la population.

Le projet, accompagné par le programme Petites villes de demain, de l'ANCT, présente de nombreux avantages pour la collectivité : un complément des équipements sportifs communaux, l'adaptabilité des différents espaces sportifs, la gratuité d'utilisation et une accessibilité facilitée pour pratiquer un sport sans avoir besoin d'appartenir à un club. Lieu de rencontres et de partage, cet espace bénéficie à l'ensemble des habitants de la commune et de ses alentours.

Les territoires au service de l'épanouissement des jeunes

ZOOM SUR LA FABRIQUE PROSPECTIVE

Si les jeunes se disent globalement heureux, nombre d'entre eux rencontrent des difficultés financières, affectives et professionnelles. La crise de la Covid-19 a creusé ces difficultés sociales et matérielles et a renforcé leur difficulté à se projeter dans l'avenir.

De novembre 2022 à novembre 2023, l'ANCT, à l'initiative de France urbaine et d'Intercommunalités de France, a mené la Fabrique « Comment faire des territoires des espaces ressources pour l'épanouissement des jeunes ? » avec 4 territoires : la communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, Clermont Auvergne Métropole, la communauté urbaine d'Arras et la communauté d'agglomération Bourges Plus. Cette Fabrique Prospective vise à identifier comment faire des territoires des espaces ressources qui soutiennent l'épanouissement des jeunes.



Dispositif national « Mon stage de 3^e »

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Fidèle à son engagement d'accueillir des stagiaires issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'ANCT a ouvert ses portes du 30 janvier au 3 février 2023. À cette occasion, elle a accueilli 13 collégiens de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, et 2 collégiens de Villepinte, en Seine-Saint-Denis. Pour la première fois, elle a également reçu 6 élèves en bac professionnel de Noisy-le-Sec.

Ce stage a eu la particularité d'être mutualisé avec le programme des Cités éducatives, avec un accueil au niveau local. Plusieurs structures partenaires se sont également mobilisées aux côtés de l'ANCT pour ouvrir leurs portes : associations, administrations publiques ou encore entreprises privées.

Les collégiens ont bénéficié d'un programme riche et diversifié, grâce notamment à la mobilisation des différentes directions de l'ANCT. Le programme était plein de surprises et de rencontres marquantes, parmi lesquelles des rencontres avec des ministres. Le but : leur assurer un stage d'observation de qualité, qui leur ouvre le champ des possibles.



SENSIBILISATION DES JEUNES AUX RISQUES CYBER

LA SANTÉ NUMÉRIQUE CHEZ LES ADOLESCENTS

Avec la numérisation de la société et des services publics, il est nécessaire d'éduquer les plus jeunes aux risques cyber. À Amiens, les conseillers numériques font aussi de la prévention sur les risques numériques pour les jeunes. Dans le cadre du dispositif conseiller numérique, une professionnelle anime toutes les semaines un atelier sur la santé numérique pour les 14-17 ans au sein de l'institut médico-éducatif de Dury. Pendant une heure, les jeunes sont accompagnés de manière ludique dans leur utilisation des outils numériques. Cyberharcèlement, *fake news*, rapport à la pornographie : le mot d'ordre est la prévention face aux nombreux pièges du numérique.



© Service communication Fiers Agglo



« Notre projet de réaliser un vrai multiservices a été pensé pour répondre à l'attente de nos habitants. Grâce à la subvention de l'ANCT, ce projet a permis le maintien d'un commerce rural essentiel. »

Jean-Luc Champin,
maire de
Saint-Clair-de-Halouze



SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE (NORMANDIE)

Réaménagement et extension d'un bâtiment communal en commerce multiservices

Inauguré le 25 octobre 2023, l'aménagement d'un bâtiment multiservices à Saint-Clair-de-Halouze accueillera prochainement, en plus de La Poste, une épicerie et un bar-tabac, renforçant ainsi les services de proximité pour les habitants. Le projet illustre parfaitement la dynamique de revitalisation des villages et le renforcement du lien social en milieu rural.

Redynamisation commerciale et artisanale

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE

L'EXEMPLE DU « MARCHÉ COUVERT » DES TROIS BASSINS, À LA RÉUNION

Pour améliorer le cadre de vie du centre-ville et augmenter l'offre en locaux commerciaux de qualité, le projet de la Petite ville de demain de Trois-Bassins vise à requalifier l'offre commerciale désuète du marché couvert dans l'artère commerçante du centre-ville. Il prévoit également la démolition-reconstruction d'une ancienne boutique créole en très mauvais état dans le respect de l'architecture locale traditionnelle. Après rénovation complète, des cellules commerciales et artisanales ainsi qu'un restaurant avec terrasse seront créés.



© Mairie de La Souterraine

Lutter contre la vacance commerciale

UN ENJEU POUR LE CENTRE-BOURG DE LA SOUTERRAINE

La ville de La Souterraine s'est saisie de plusieurs leviers parmi lesquels le programme Petites villes de demain pour revitaliser son centre-bourg. Elle a notamment engagé plusieurs actions en matière de lutte contre la vacance commerciale : création d'un poste de chargé de mission revitalisation centre-bourg, travail sur les habillages de vitrines et les boutiques éphémères, création d'un dispositif d'aide aux loyers en centre-ville, création d'une Micro-Folie en centre-ville, reprise de la gestion par la commune du cinéma d'art et d'essai, réhabilitation de bâtiments pour créer des appartements et des commerces.

Et, en lien avec **Petites villes de demain**, la création d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) permet de prendre à bras le corps la problématique des logements insalubres et vacants.

Réhabilitation de la place du marché de Lodève

UN BÉNÉFICE SOCIAL ET TOURISTIQUE

À la suite de sa labellisation « Petites villes de demain » en 2021, Lodève a lancé un grand travail de réhabilitation de son centre-ville. Avec l'aide de l'ANCT, des opérations concrètes ont d'ores et déjà été réalisées. Si Lodève a connu un passé florissant grâce à l'industrie textile et à l'extraction minière, la fermeture d'entreprises et le départ des mineurs ont fragilisé la situation économique et sociale de son centre.

En 2023, elle mène donc un projet de redynamisation commerciale et d'attractivité de celui-ci.

Le projet cible la place qui accueille tous les samedis un marché. Deux immeubles insalubres sont démolis et remplacés par neuf nouveaux logements à loyer modéré.

En parallèle, l'ANCT a fait l'acquisition d'un local commercial de 200 m² pour créer une brasserie-bistrot. Ouverte en février 2024, elle propose des produits frais et valorisant les productions locales.



« Le programme Petites villes de demain nous a permis de donner écho à la démarche prospective d'évolution du territoire engagée avec les habitants. Nous avons, avec nos partenaires, des ambitions fortes pour la redynamisation du cadre de vie des Trois-Bassinois. »

Daniel Pausé,
maire de Trois-Bassins



Zoom sur la rénovation du centre commercial Olympie à Béthune

UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ POUR LE QUARTIER DU MONT-LIÉBAUT

Pour la ville de Béthune, l'ANCT construit le futur centre Olympie 2 sur le terrain à côté de la Maison des associations, boulevard des États-Unis. L'actuel centre Olympie 1, désuet, a été détruit au profit du futur centre Olympie 2 composé de deux bâtiments. Le premier accueillera un pôle de santé (pharmacie, kinésithérapeute, médecin...) et des commerces (boulangerie, boucherie, coiffeur...). Le second abritera entre autres un tiers-lieu associatif, un pôle formation et un pôle Chambre des métiers et de l'artisanat. La fin des travaux est fixée à 2024.

Valoriser les métiers d'art

À AUBENAS, UN BÂTIMENT HISTORIQUE POUR ACCUEILLIR LES ARTISANS

La Ville d'Aubenas conduit depuis plusieurs années une politique globale de revitalisation de son centre-ville.

Elle a souhaité développer, sur un emplacement stratégique de son cœur de ville, l'ancienne bibliothèque municipale, une offre immobilière d'accueil d'artisans d'art.

Elle a fait appel à l'ANCT pour assurer la maîtrise d'ouvrage de cette emblématique opération de réhabilitation.

Les travaux se sont achevés en 2023.

Aujourd'hui ouvert au public, ce bâtiment inscrit aux monuments historiques accueille des ateliers artisanaux, une salle d'exposition, un espace de vente d'objets d'arts réalisés par les artisans, un pôle de ressources ainsi que les services municipaux du programme Action Cœur de Ville.

Dispositif de soutien au commerce rural

LE BILAN CHIFFRÉ

21 M€

ALLOUÉS À L'INSTALLATION
DE COMMERCES DANS
LES COMMUNES RURALES
(2023-2024)

40 200 €

LE MONTANT MOYEN ALLOUÉ
À CHAQUE PROJET

110 000

HABITANTS AURONT ACCÈS
À UN NOUVEAU COMMERCE

94%

DES DEMANDES PORTANT
SUR LA RÉHABILITATION
D'UN IMMEUBLE POUR ACCUEILLIR
UN NOUVEAU COMMERCE



DES BISTROTS DE PAYS EN RURALITÉ

UN GUIDE POUR RETROUVER LES BONNES ADRESSES

Depuis 2021, le label Bistrot de Pays bénéficie du soutien de l'ANCT pour se développer partout en France, avec pour ambition la labellisation de 100 nouveaux bistrots pour 2024. Dans le guide national, paru en 2023 avec le soutien de l'ANCT, retrouvez 122 adresses de bistrots qui irriguent le territoire.



OUVERTURE DE COMMERCES EN MILIEU RURAL

UN GUIDE DESTINÉ AUX ÉLUS DES PETITES COMMUNES

France Ruralités. Guide à destination des acteurs de la ruralité, paru en novembre 2023, donne des clés pour soutenir l'installation de commerces multiservices, sédentaires ou itinérants, dans les 62 % de communes ne disposant d'aucun commerce de première nécessité.





© Anthony Voisin/ANCT



« Le bus des services publics est un outil indispensable car le relationnel est essentiel pour répondre au mieux aux demandes des usagers. En franchissant les portes du bus, chaque personne doit pouvoir trouver une solution à sa demande. »

Élodie Gérard,
référente du bus
France services



BUS DES SERVICES PUBLICS DE L'YONNE (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ)

À la rencontre des habitants

Dans l'Yonne, un bus France services sillonne le département à la rencontre des populations éloignées du numérique. Il dessert 31 communes à raison d'une journée par mois, afin de compléter le réseau des Maisons France services. En 2023, l'équipe a enregistré 1 224 demandes de démarches administratives, un chiffre en constante augmentation depuis sa création en 2019.

Accès au numérique et aux services publics



© Yann Mathias - Mairie de Trilport

Le numérique comme outil d'émancipation



21 avril 2023 :
Adoption de la feuille de route 2023-2027 « France Numérique Ensemble ».

Du 25 au 30 octobre 2023 :
Campagne d'affichage France services.

ZOOM SUR LA VILLE DE TRILPORT

En Seine-et-Marne, Trilport est engagée depuis longtemps dans une stratégie d'inclusion numérique. Elle a été l'une des premières communes de Seine-et-Marne à accueillir un conseiller numérique. Celui-ci bénéficie de deux espaces pour aider les citoyens dans leurs démarches numériques et mène des ateliers numériques avec des petits groupes.

Dans les écoles, un travail d'accompagnement pour le bon usage du numérique a été fait auprès des équipes pédagogiques, et tous les établissements ont été rénovés. En 2024, un tiers-lieu sera implanté pour rendre possibles le coworking, l'inclusion numérique et l'accès aux nouveaux usages culturels.

Et, symbole du dynamisme et de la qualité du service numérique en ligne de Trilport, la ville a reçu le label « 5@ », la plus haute distinction du classement de l'association Villes Internet.



ÉLABORER SON SCHÉMA LOCAL DE RÉSILIENCE

LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Paru en novembre 2023, le guide élaboré par l'ANCT et la Banque des Territoires donne aux acteurs locaux les étapes structurantes pour adapter leurs réseaux et les rendre résilients face notamment aux dérèglements climatiques.



Toutes et tous connecté-e-s

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

En 2023, l'ANCT a lancé une nouvelle plateforme internet, Toutes et tous connecté-e-s, dont le but est d'accompagner les collectivités dans la couverture numérique de leurs territoires. Les maires et les référents départementaux et préfectoraux peuvent y signaler les zones mal couvertes en téléphonie mobile et les besoins en matière d'implantation de nouveaux pylônes dans le cadre du dispositif de couverture ciblée. La plateforme fait le lien entre les acteurs du numérique, les collectivités et les opérateurs téléphoniques.

La plateforme inclut également des fonctionnalités sur la généralisation de la fibre optique pour offrir aux porteurs de projets une meilleure connaissance des infrastructures numériques de leur territoire.

Transformation numérique des territoires

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DU DISPOSITIF

Pour répondre aux enjeux des petites collectivités locales tels que le gain de temps des agents, la réduction des coûts et l'amélioration de la satisfaction des habitants, l'Incubateur des territoires de l'ANCT propose un accompagnement numérique sur mesure. L'objectif : impulser une dynamique de transition numérique auprès des petites communes et intercommunalités en leur apportant un diagnostic spécifique pour évaluer leurs besoins en matière d'outils numériques et en identifiant les solutions adaptées aux ressources et aux usages des agents et des élus.

À l'issue de l'accompagnement, chaque collectivité dispose de préconisations de solutions numériques pérennes et en *open source*, ainsi que d'un plan d'action pour l'aider dans la mise en œuvre. En 2023, 110 accompagnements ont été clôturés contre 13 en 2022. Parmi ces collectivités, 70 % ont déjà mis en œuvre au moins une recommandation issue de l'accompagnement ; 68 % des collectivités accompagnées déclarent que l'accompagnement a permis de monter en compétences sur les sujets du numérique et 72 % considèrent que l'accompagnement leur a permis de mieux comprendre ce que l'ANCT peut leur apporter.

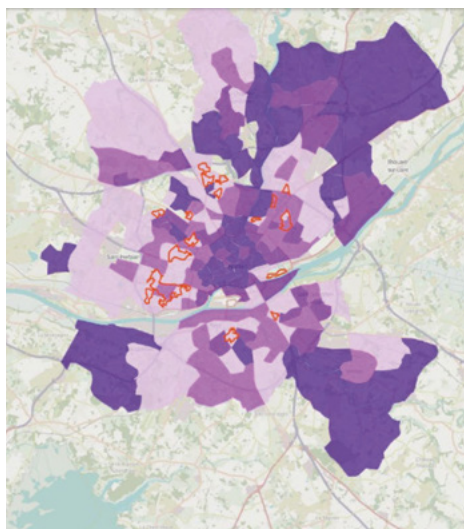
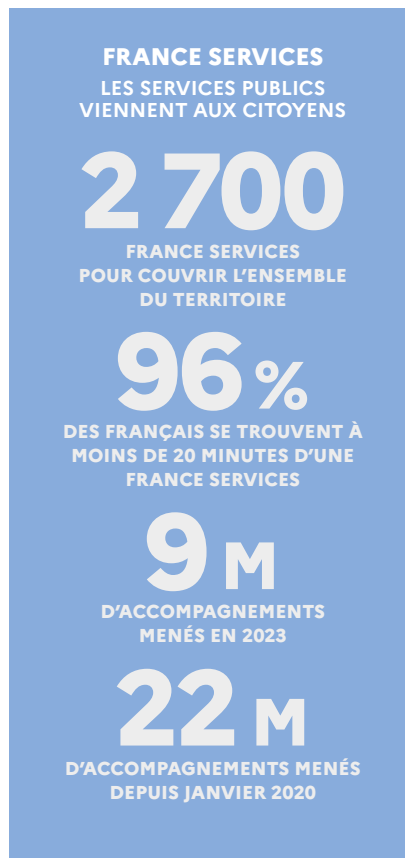
Rencontres régionales de France services

STRUCTURER LE RÉSEAU ET PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Le 11 mai 2023, l'ANCT organisait les Rencontres régionales France services de la région Île-de-France à la Maison de la Chimie à Paris. Objectif ? Réunir les conseillers de ce service public de proximité et ses partenaires afin d'échanger sur les bonnes pratiques et de mettre en lumière les initiatives locales. La journée a été l'occasion de revenir sur les quatre axes de l'Acte II de France services, de présenter un état des lieux du réseau France services à l'échelle nationale et régionale, de structurer le réseau et d'inciter aux échanges entre les participants et les conseillers France services.

LES 4 AXES DE L'ACTE II DE FRANCE SERVICES

- Consolider le maillage territorial et renforcer la stratégie de « l'aller vers ».
- Investir sur les compétences des conseillers France services.
- Renforcer la qualité de service.
- Enrichir le bouquet de services.



Expérimentation Data & Quartiers

METTRE LA DONNÉE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Le programme expérimental Data & Quartiers entend tester de nouveaux usages de la donnée à l'échelle de quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans différents domaines (emploi, santé et mobilité). Lancé en 2019, il a été conduit pendant trois ans en régions Bretagne et Pays de la Loire. La Grande Équipe de la réussite républicaine (au sein de l'ANCT) a accompagné son expérimentation.

En octobre 2023, le comité interministériel des villes proposait de « faire de la data-science un outil de connaissance territoriale et de territorialisation des politiques publiques au bénéfice des quartiers ». L'expérimentation est donc reproduite dans d'autres régions.



« Nous voulions expérimenter les outils de la data-science pour mieux observer les QPV de Bretagne et des Pays de la Loire. La politique de la ville est sensible à l'observation, à l'évaluation, à la prise en compte des données : il fallait approfondir en utilisant des méthodes et données pas ou peu exploitées et sensibiliser acteurs publics et privés et habitants à l'utilisation de la data-science pour les territoires fragiles. Ces nouveaux outils seront précieux pour la prise de décision et les actions qui en découlent. »

Nathalie Gosselin,
conseillère régionale, adjointe au maire de La Roche-sur-Yon



© Ville de Sisteron



« Les partenaires financiers ont montré une volonté qui a permis de trouver le chemin de la réussite. »

Daniel Spagnou,
maire de Sisteron



SISTERON, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

Opération Thirori pour les jeunes actifs : proposer 12 logements en centre-ville

Sisteron va inaugurer le quatrième îlot réhabilité dans la continuité de sa politique de redynamisation du centre-ville initiée dans les années 2000. Face à un constat alarmant, la municipalité a mené un travail sur l'habitat, le commerce et la requalification urbaine.

La commune a acquis trois immeubles désormais réaménagés en douze logements pour jeunes actifs et un local commercial. Ces logements permettent de répondre à une demande spécifique destinée aux étudiants, apprentis, stagiaires ou intérimaires.

Logement, habitat et cadre de vie



© Ville de Joinville

Reconquête des logements dégradés

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE À JOINVILLE

Depuis plusieurs années, la ville de Joinville, en Haute-Marne, s'est engagée dans la revitalisation de son centre-ville à travers une stratégie globale construite autour de la rénovation des logements en centre ancien et la redynamisation du commerce.

Initiative originale, cette Petite ville de demain a mis en place des journées portes ouvertes pour faire découvrir l'ensemble des biens à vendre, acquis ou non par la commune. Après avoir préempté de nombreux immeubles d'intérêt patrimonial, la collectivité les revend ensuite à prix coûtant à des acquéreurs engagés pour le patrimoine et désirant vivre à Joinville. Ces journées permettent de valoriser l'ensemble du patrimoine disponible, dans une fourchette de prix et de surfaces très variée, pour répondre aux attentes d'une majorité de la population.



ÊTRE SÉNIOUR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE

LA FABRIQUE PROSPECTIVE POUR RÉPONDRE AU DÉFI DU VIEILLESSEMENT

Face à la baisse de la fécondité et à l'allongement de la durée de la vie, on estime en 2040 à 26,1 % la population française âgée de 65 ans ou plus.

Les petites villes sont particulièrement concernées par cette évolution structurelle. En lien avec le programme Petites villes de demain, l'ANCT a mené une Fabrique Prospective intitulée *Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville*. De janvier 2022 à janvier 2023, elle a ainsi accompagné huit communes avec, en ligne de mire, l'identification des besoins des personnes qui seront âgées en 2040 et de solutions pour y répondre.



© iStock

Base Adresse Locale

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

Base Adresse Locale permet aux petites communes de référencer leurs adresses dans la Base Adresse Nationale. Pour les habitants, les bénéfices attendus sont multiples : meilleure arrivée des secours, des opérateurs, des services GPS, promotion du patrimoine local... L'année 2023 a été marquée par une accélération du déploiement avec la participation de 7 000 nouvelles communes. Aujourd'hui, près de 60 % des communes ont publié leurs adresses. Et 2024 visera une amélioration qualitative avec notamment un chantier « signalements » pour aider les communes à tenir à jour les informations. Base Adresse Locale propose divers services : l'outil gratuit « Mes Adresses », mais aussi de l'accompagnement, de la documentation, des tutoriels, des webinaires de formation toutes les semaines, et de l'animation du réseau de partenaires locaux.

Un laboratoire de la ruralité dans les Vosges

CONDUIRE DES EXPÉRIMENTATIONS POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Créé en 2021, « Rur'agilité » est un outil à l'écoute des acteurs du terrain. Dans une démarche de réflexion-action, ce laboratoire conduit des expérimentations au service des territoires ruraux et de leurs habitants. Placé sous la co-présidence de la préfète des Vosges et du président de l'association nationale des maires ruraux, il interroge le devenir de la ruralité et la capacité de développement des communes de moins de 1 000 habitants.

Le 5 juillet 2023, la réunion de restitution, l'Atelier des territoires **Villages d'avenir**, a permis de mettre en lumière les réalisations du laboratoire. Trois propositions d'actions ont été formulées : la production d'aménités écologiques, l'imagination de paysages désirables, et l'exploitation des ressources du territoire pour des retombées locales.



« Résidents du futur »

URBACT est un programme de coopération territoriale européen. En juin 2023, il a approuvé 30 réseaux regroupant 254 villes d'Europe. Parmi ceux-ci, « Résidents du futur » a comme objectif de stopper la baisse démographique des petites et moyennes villes. Pour ce faire, les villes partenaires développent des plans d'action innovants en termes de diversification économique, de transformation numérique, de mode de vie et de communication, jusqu'à la fin de l'année 2025.

Logement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

MIEUX CONNAÎTRE L'HABITAT PRIVÉ

En matière de logement, l'habitat privé est stratégique pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Tout l'enjeu est de résorber l'habitat dégradé, qu'il s'agisse d'habitat diffus en centre ancien ou des grandes copropriétés construites dans les années 1960 et 1970. L'ANCT, le Cerema et la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) avaient lancé dès 2018 une grande démarche pour améliorer la connaissance de l'habitat privé dans les QPV. Celle-ci a produit des analyses et une série d'indicateurs relatifs au parc privé calculés à l'échelle des QPV. Depuis, d'autres ressources se sont développées : citons notamment la mise à disposition en 2023 par l'Insee d'un grand nombre d'indicateurs pour chaque quartier prioritaire couvrant une grande variété de thématiques, mais aussi l'ensemble des ressources disponibles sur le portail [SIG Ville](#).



© iStock

ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Pour sensibiliser les acteurs aux discriminations à l'accès au logement social, l'ANCT a accompagné l'IREV, l'un des 19 centres de ressources politique de la ville (CRPV), au développement d'une formation expérimentale, dans le cadre du partenariat national des crédits politique de la ville. L'IREV, avec le soutien de l'ANCT et de l'Union sociale pour l'habitat, a développé un kit pédagogique à destination de tous les acteurs du logement et de la ville pour informer des évolutions réglementaires et sensibiliser aux potentielles discriminations de l'accès au logement social. Ce kit pédagogique se décline en livrets du stagiaire et du référent disponibles en accès libre sur le groupe logement de la plateforme de la Grande Équipe.



« Le projet Territoires en commun de l'ANCT est intervenu au moment opportun pour Bourges, puisqu'elle était en train de construire sa candidature pour devenir Capitale européenne de la Culture. Grâce au soutien de l'ANCT, une structure extérieure spécialisée, ESOPA, a travaillé avec les services Culture et citoyenneté de la ville. Un diagnostic sur les attentes locales a pu être réalisé. »

Céline Devaux,
responsable administrative
et financière Ressources
Culture à la ville de Bourges



BOURGES, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE (CENTRE-VAL DE LOIRE)

Une candidature axée sur la « démocratie culturelle »

Le 13 décembre 2023, Bourges est désignée Capitale européenne de la Culture en 2028. Ce titre lui permettra de faire rayonner pendant un an son territoire et de renforcer son développement culturel. En amont de cette nomination, elle a fait partie des quatre collectivités accompagnées par le programme Territoires en commun de l'ANCT pour concevoir une politique culturelle locale partagée. La mobilisation collective des élus, des agents, des habitants et des acteurs culturels du territoire a été un axe fort de sa candidature.

Participation et engagement citoyen



ÉGALITÉ DE GENRE

AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN

Pour prendre en compte la problématique du genre dans les QPV, l'ANCT a sollicité l'AFNOR – Association française de normalisation – pour produire un référentiel destiné à améliorer l'aménagement urbain pour les femmes dans les QPV en outillant les acteurs locaux.

La méthodologie est transposable à l'ensemble des acteurs, privés comme publics, dans tous les territoires urbains et péri urbains.

L'action a été nominée lors de la 23^e édition des trophées Or Normes le 19 novembre 2023, dans la catégorie « Une société plus inclusive contribuant au bien-être ».



© Ville de La Mure

La Maison des Projets à La Mure

FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Dans le cadre de **Petites villes de demain**, la municipalité de La Mure s'est engagée dans la définition de son projet de centre-ville avec des études thématiques et des ateliers participatifs. L'inclusion des habitants dans le développement des projets est essentielle pour leur réussite.

Pour cela, La Mure s'est lancée dans des projets d'expérimentations et d'accompagnement des porteurs de projets. Elle s'est dotée d'une Maison des Projets en centre-ville dans un des locaux vacants au cœur de la rue principale.

Ses fonctions sont triples :

- la communication des projets à venir et l'avancement des projets en cours ;
- le recueil des remarques et suggestions des habitants sur les besoins, sur l'espace urbain et sur leurs envies ;
- l'accompagnement des porteurs de projets et leur mise en contact avec les élus et les acteurs clés.

Des permanences ont lieu deux fois par semaine en présence du chef de projet ORT-PVD pour répondre aux questions sur le programme de revitalisation de la ville et de son centre-bourg, ainsi que sur les différents projets de la commune.



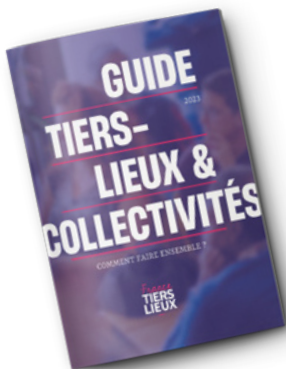
© France Tiers-Lieux

Tiers-lieux

RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS PUBLICS MARSEILLE

Pour la deuxième année, France Tiers-Lieux et l'ANCT ont donné rendez-vous à la Communauté des acteurs publics engagés (CAPE) au soutien des tiers-lieux à Marseille, le 10 novembre 2023. Ce moment d'échange a permis de favoriser l'interconnaissance entre collectivités et tiers-lieux, diffuser les bonnes pratiques de coopération entre les acteurs à l'échelle nationale, capitaliser et mutualiser les ressources disponibles à destination des tiers-lieux.

Entre retours d'expérience, ateliers et temps d'échanges, les acteurs des territoires ont pu débattre de l'avenir et des enjeux futurs des tiers-lieux.



TIERS-LIEUX ET COLLECTIVITÉS : COMMENT FAIRE ENSEMBLE ?

LE GUIDE POUR ENCOURAGER LES COLLECTIVITÉS

Ce guide, élaboré par le groupement d'intérêt public (GIP) France Tiers-Lieux avec le soutien de l'ANCT, est un outil au service des collectivités pour les aider à mieux comprendre et accompagner les acteurs des tiers-lieux.

82

FABRIQUES DE TERRITOIRE SUPPLÉMENTAIRES EN 2023

482

TIERS-LIEUX SOUTENUS PAR L'ANCT DONT :

382 FABRIQUES DE TERRITOIRE

100 MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

Redynamisation d'un hameau

VERS LA CRÉATION D'UN TIERS-LIEU À SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

En Dordogne, ce petit bourg de 297 habitants est situé sur un promontoire rocheux. Cette situation géographique rend son développement délicat. C'est pour cela que le conseil municipal a décidé en 2021 de se porter acquéreur de la vente de la totalité de la propriété du hameau des 4 Mailles. Le bâti existant est acquis via l'établissement public foncier ; la commune, quant à elle, s'est chargée d'acquérir le foncier. Dans le cadre de son marché d'ingénierie, l'ANCT accompagne la commune pour l'aider à dynamiser son territoire, accueillir de nouveaux habitants et créer un tiers-lieu au cœur du hameau.

De premiers ateliers ont eu lieu avec les administrés, mettant en avant l'hypothèse de la création d'une bricothèque, d'ateliers pour les jeunes et de l'ouverture d'un café associatif.

Des missions de diagnostic, de concertation et co-construction du programme, et d'accompagnement à la mise en place de la gouvernance du lieu sont prévues.

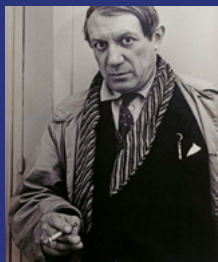


EXPOSITION « PORTRAITS DE FRANCE »

UN RECUEIL DE DIVERSITÉ

Du 10 au 26 mai 2023, l'ANCT organisait l'exposition « Portraits de France » sur le site Ségur, à Paris. Celle-ci a mis en lumière les parcours de 318 personnalités de l'immigration et des outre-mer ayant contribué à l'Histoire de France, afin d'aider les élus locaux dans leurs choix lors des baptêmes de rues, de places, de parcs ou de bâtiments publics.

L'exposition, prêtée à l'ANCT, a été réalisée par le Musée de l'Homme et le groupe de recherche Achac.



DÉMARCHES PARTICIPATIVES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

CONTRIBUER À L'EXPRESSION DES HABITANTS

Initié en 2014, le nouveau programme national de renouvellement urbain prévoyait la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

Huit ans après son lancement, l'ANCT a dressé un état des lieux des démarches participatives à l'œuvre dans les QPV. L'objectif : mesurer l'effectivité de la mise en œuvre des conseils citoyens, réfléchir aux modalités futures de la participation citoyenne, et apprécier l'engagement effectif des habitants.

Portail Dauphin

DÉPOSER SES DEMANDES DE SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE

Pour faciliter et garantir au mieux les subventions annuellement accordées par le Programme 147 Politique de la ville, le portail Dauphin a été développé.

L'outil rend possible le dépôt unique des demandes de subventions dématérialisées par les porteurs avec une instruction en mode collaboratif par tous les partenaires des contrats de ville.

Aussi, ce sont :

50 000

DEMANDES DE SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE DÉPOSÉES PAR AN

8

COLLECTIVITÉS QUI UTILISENT LA PLATEFORME D'ÉCHANGE DES DOSSIERS

38 000

ACTIONS FINANÇÉES EN 2023 (403 M€)

86%

DE RETOURS POSITIFS DES PORTEURS DE PROJETS

34 000

COMPTES RENDUS FINANCIERS SAISIS PAR LES PORTEURS DE PROJETS AU TITRE DE 2022

100%

DES TERRITOIRES EN CO-INSTRUCTION PARTAGÉE



© Saint-Flour Communauté



« L'objectif pour notre communauté de communes est de faire tout ce qui est possible pour renforcer l'attractivité de notre territoire. »

Sophie Bénézit,
vice-présidente
de Saint-Flour
Communauté,
en charge de la culture
et du patrimoine



SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ : « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »
(AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

La culture au centre de l'économie locale

Depuis 2004, Saint-Flour Communauté bénéficie du label du ministère de la Culture « Pays d'art et d'histoire ». Forts de cette dynamique, les élus ont mis en place un projet de territoire 2021-2026 dont l'enjeu est de renforcer l'attractivité territoriale en plaçant la culture et le patrimoine au centre de l'économie locale.

Symbole du projet : la création d'une Maison de l'habitat et du patrimoine au cœur de la ville de Saint-Flour.

Culture, patrimoine et tourisme

MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES À AUBRAC

STRUCTURER LA POLITIQUE CULTURELLE

En partenariat avec le programme Petites villes de demain, la communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn structure la politique culturelle et patrimoniale donnant à cinq bibliothèques le rôle de tiers-lieux dynamiques.

Ces bibliothèques, gérées principalement par des bénévoles, dépassent ainsi leur mission traditionnelle de lecture pour devenir des centres de sociabilité et d'animation culturelle. L'action de mise en réseau rend possibles des temps de rencontres et d'échanges ainsi que le portage d'une résidence commune d'auteurs. L'objectif de coordination vise à bâtir une offre élargie et attractive. Soutenues par des financements de la communauté de communes et du département de la Lozère, ces bibliothèques sont des piliers du tissu associatif et culturel local, contribuant à une offre culturelle riche et variée.



© CitéCréation

Redynamisation urbaine dans la Drôme

EMBELLIR GRÂCE À L'ART URBAIN

En 2023, la ville de Romans-sur-Isère a initié un projet ambitieux : la réalisation d'un parcours de fresques monumentales. Ce projet vise à embellir les murs et les espaces publics pour créer un environnement visuellement agréable et agir sur le bien-être de ses habitants. L'initiative s'inscrit dans une démarche globale de revitalisation urbaine, en mettant l'accent sur l'art, la culture et l'expérience des usagers du centre-ville.

RÉHABILITATION DU MOULIN DE SAINT-GAULTIER, DANS L'INDRE

UN PROJET MAIN DANS
LA MAIN AVEC UN
PROPRIÉTAIRE PRIVÉ

À l'origine, le moulin de Saint-Gaultier était une centrale hydroélectrique. Après une série de dégradations liées à l'usure du temps, la bâtisse est rachetée en 2021 par la famille Burel. Un important travail de réhabilitation est enclenché. L'objectif : rénover l'ensemble des bâtiments, redémarrer la centrale hydroélectrique et améliorer la continuité écologique du seuil. Le projet est accompagné par le programme Petites villes de demain de l'ANCT, aux côtés de la mission Bern, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Anah.

À terme, la partie du moulin servira d'habitation au propriétaire. Et la centrale hydroélectrique sera remise en activité avec une partie dédiée à un musée pour découvrir l'histoire du lieu à travers une importante collection de photos et faire de la pédagogie autour des énergies renouvelables à travers des animations.



Des aires de bivouac le long des sentiers du massif du Jura

**DES ABRIS MODULABLES POUR COMPLÉTER L'OFFRE
D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE**

© Maud Humbert - Région Bourgogne-Franche-Comté



Pour répondre au manque d'hébergements le long des sentiers de grandes itinérances jurassiennes et à l'évolution des attentes des pratiquants, les associations Grandes Traversées du Jura et Espace Nordique Jurassien ont initié le projet d'aires de bivouac, cabanes et espaces de convivialité dans le massif du Jura.

L'objectif est d'augmenter et diversifier la capacité d'hébergement, d'encadrer les nouvelles pratiques sportives, de gérer les flux touristiques, et

de promouvoir un tourisme quatre saisons tout en réduisant l'impact environnemental et en valorisant la biodiversité. Outre les plateformes de bivouac, deux types de « cabanes » sont envisagés : une cabane-refuge, permettant de faire une étape, et une cabane « confort ». Le projet s'inscrit dans le cadre du programme **Avenir Montagnes Ingénierie** porté par le Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, en lien avec les services des régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.



© S. Vérollet - Musée de l'ours des cavernes

Inauguration de l'extension du musée de l'Ours en Savoie

VALORISATION DU PATRIMOINE PRÉHISTORIQUE

Il y a plus de 28 000 ans, la grotte de la Balme, à Collomb, accueillait les Ours des cavernes. Le musée invite à partir sur les traces de cet animal mythique aujourd'hui disparu.

Pour répondre au manque de place, un projet d'extension et de requalification du musée permettra de créer une salle d'animation et une salle d'exposition temporaire, d'améliorer l'espace d'accueil et de moderniser la scénographie.

Patrimoine à Oloron-Sainte-Marie

UNE STRATÉGIE DE RECONQUÊTE DU CENTRE-VILLE

Oloron-Sainte-Marie abrite 685 édifices « remarquables », dont beaucoup sont en mauvais état. Pour revitaliser le cœur de ville et renforcer l'identité de la ville, une stratégie de reconquête urbaine a été enclenchée. Le programme Petites villes de demain de l'ANCT a permis des actions rapides, comme la création d'un belvédère végétalisé et la requalification de rues centrales.

Et, projet phare : la transformation d'une friche en tiers-lieu d'innovation sociale, reliant les quartiers de la confluence et du jardin public. Co-construit avec les habitants, ce projet valorise le patrimoine tout en créant des liens entre les quartiers et en répondant aux défis des logements vacants et de la croissance démographique.

L'engagement des programmes

ACTION CŒUR DE VILLE (ACV)

11 361
445
230
85

PROJETS AU TOTAL, DONT :

LIÉS À LA RÉHABILITATION
DU PATRIMOINE

LIÉS AUX OFFRES CULTURELLES

MICRO-FOLIES
DANS DES COMMUNES ACV*

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

836
147
287

PVD DISPOSANT D'AU MOINS
1 MONUMENT LABELLISÉ PAR LA
FONDATION DU PATRIMOINE

MICRO-FOLIES LOCALISÉES
DANS DES PVD

PVD CONCERNÉES PAR
UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

AVENIR MONTAGNES

62
100
25

TERRITOIRES DE MONTAGNE
ACCOMPAGNÉS

PROJETS DE MOBILITÉ INNOVANTS

TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS
POUR L'ÉVOLUTION DE L'IMMOBILIER
DE LOISIRS



TOURISME RESPONSABLE

UNE FABRIQUE PROSPECTIVE POUR VALORISER LES AMÉNITÉS NATURELLES

Lancée en 2021, cette Fabrique, co-financée par l'ANCT, la direction générale des outre-mer (DGOM) et l'Office français de la biodiversité (OFB), a accompagné pendant un an quatre intercommunalités : Cœur du Var (Var), Cœur de Savoie (Savoie), Aux sources du canal du midi (Haute-Garonne) et la communauté de communes du Sud (Mayotte). Parus en juillet 2023, les résultats de la Fabrique présentent les programmes d'actions co-construits par les élus de chaque intercommunalité et leurs groupes de travail locaux et six principaux leviers d'action pour allier tourisme responsable et aménités naturelles.

* Une Micro-Folie est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique. L'ANCT fait partie du comité de suivi interministériel des Micro-Folies qui pilote et coordonne leur déploiement.

Zoom sur des faits marquants en interne

En 2023, l'Agence a encore élargi son périmètre d'action et ses fonctions supports se sont mobilisés sur d'importants chantiers au bénéfice de l'établissement. Focalisons-nous sur certains faits marquants.

Un élargissement du périmètre financier de l'ANCT

En janvier 2023, le transfert de la gestion administrative et financière des crédits du plan France Très Haut Débit est devenu effectif.

Ce transfert faisait suite à la recommandation du rapport public de la Cour des comptes de 2021 qui proposait, à la suite de la création de l'ANCT, de réunifier la gestion technique, administrative et opérationnelle du plan France Très Haut Débit et de confier cette gestion à l'ANCT. L'Agence a pris toutes les dispositions nécessaires pour suivre en compte de tiers l'exécution des crédits.

En 2023, l'ANCT a également repris la gestion de l'activité européenne URBACT, précédemment assurée par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Ce programme européen de coopération permet aux villes européennes d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques en matière de développement urbain en créant des réseaux transnationaux.

Cette reprise de l'activité s'est accompagnée également d'un transfert des équipes en charge de ce programme.

Sur un plan financier, les années 2023 et 2024 sont consacrées à la fin du dispositif URBACT III. Les années 2024 et postérieures sont dédiées au déploiement du dispositif URBACT IV qui dispose d'un budget de 100 millions d'euros, dont 60 % est alloué directement aux projets de réseaux de villes.

La poursuite du parcours de cybersécurité

Depuis fin 2022, l'ANCT s'est engagée dans une démarche de cybersécurité dans le cadre d'un prédiagnostic préconisé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). À l'issue de cette première étape, les deux objectifs fixés dans le parcours de sécurité ont été atteints avec la mise en œuvre des premières mesures urgentes identifiées lors des audits et la rédaction du plan de sécurisation identifiant les mesures concrètes à mettre en œuvre dans une planification sur trois ans afin d'élever le niveau de sécurité de l'ensemble des systèmes d'information de l'ANCT.

L'installation du comité social d'administration (CSA)

2023 a vu la mise en place et le fonctionnement d'une nouvelle instance de dialogue social, commune à l'ensemble du personnel de l'Agence, agents publics et salariés. Installé en janvier 2023, le comité social d'administration repose sur l'application du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État.

Le comité social d'administration (CSA) a remplacé les précédentes instances de dialogue social que sont le comité technique, le comité social et économique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Il est composé d'une instance de dialogue qui rassemble l'ensemble des représentants du personnel (9 titulaires et de 9 suppléants) et dispose de deux formations spécialisées :

- la commission santé, sécurité et conditions de travail ;
- la commission des droits des salariés, issue du collège des personnels de droit privé.

Les compétences du CSA reprennent les compétences prévues par le décret de 2020 ainsi que des dispositions prévues par le code du Travail. Il est notamment saisi des textes relatifs à l'organisation des services, aux orientations à moyen terme de la formation des personnels et du plan de formation, du rapport social unique, etc.

La commission santé, sécurité et conditions de travail reprend les compétences qui étaient celles du CHSCT. Elle dispose d'un secrétaire désigné parmi les représentants du personnel.

La commission des droits des salariés est la formation chargée d'étudier les réclamations individuelles et collectives des personnels de droit privé de l'établissement.

ZOOM SUR UNE COMMUNICATION ÉCO-RESPONSABLE

Dans le cadre de l'organisation de ses événements, tous les *goodies* distribués par l'ANCT proviennent du réemploi, notamment de kakémonos obsolètes. Ces derniers, reconvertis lors de la création du nouveau logo de l'ANCT, ont été transformés en objets usuels dans des ateliers de réinsertion professionnelle en France.

Le mobilier (tabourets en carton, cloisons amovibles...) a été pensé pour être réutilisable pour de futurs événements. Une attention particulière a été portée aux impressions, réalisées par un imprimeur certifié en île-de-France, qui ont été drastiquement réduites pour minimiser l'impact environnemental, ainsi qu'aux économies d'énergie.



Qui compose l'ANCT ?



389
AGENTS
(au 31/12/2023)



250 **139**
FEMMES HOMMES

PROFIL DES AGENTS :

43,2 ans
ÂGE MOYEN

95 TITULAIRES

7 ans
ANCIENNETÉ MOYENNE

215 CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

EN 2023 :

95 PERSONNES RECRUTÉES (hors stagiaires et apprentis)

40 CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ

59 STAGIAIRES ACCUEILLIS

19 AGENTS MIS À DISPOSITION

20 APPRENTIS (dont contrats uniques d'insertion)

Et pour demain ?

Faire rayonner les Jeux Olympiques et Paralympiques

Pour garantir le rayonnement et la dynamique des jeux sur l'ensemble du territoire, le président de la République a souhaité la mobilisation de l'ensemble des ministères pour proposer une offre lisible sur toute l'année 2024 dans la logique de l'héritage. Ainsi, l'ANCT, la DIJOP et le MSJOP ont travaillé avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, l'Agence nationale du sport, l'Agence nationale du service civique à la lisibilité d'une offre globale. Pour l'Agence, les dispositifs mobilisés pour contribuer aux Vacances olympiques sont Quartiers d'été et Explore l'Europe, à destination des habitants des quartiers prioritaires.

UN SERVICE NUMÉRIQUE D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

« Mon espace Collectivité » vise à faciliter l'accompagnement des projets des collectivités locales. Actuellement en cours d'expérimentation, ce service va être étendu dans les prochains mois.

En outre, l'ANCT reprend le pilotage d'Aides-Territoires, précédemment assuré par la DGALN. Elle complète ainsi son panel d'outils pour identifier les ressources les plus adaptées à chaque projet et simplifier l'accès des collectivités à l'accompagnement dont elles ont besoin.



ANCTOUR OCCITANIE : DEUXIÈME ÉDITION POUR LE « SALON DES SOLUTIONS »

Après une première édition à Paris en mai 2023, l'événement est adapté en 2024 aux spécificités de l'Occitanie. Tous les acteurs de la revitalisation et du développement de la Région pourront participer à ce véritable « salon des solutions » afin de découvrir l'étendue des services, programmes et dispositifs proposés par l'ANCT.

Poursuivre l'action en faveur de l'attractivité commerciale des territoires

Pour soutenir l'offre commerciale des territoires confrontés à des enjeux d'attractivité et de transition environnementale, l'ANCT s'est vue confier la gestion de plusieurs dispositifs : le fonds de restructuration des locaux d'activité, le fonds de soutien au commerce rural et le fonds de transformation environnementale des zones commerciales périurbaines. Ces outils d'intervention qui soutiennent déjà de nombreux territoires urbains comme ruraux, pourront continuer, dans le cadre des nouvelles enveloppes 2024, à accompagner collectivités et opérateurs spécialisés dans la réalisation de leurs projets.

Vers une nouvelle étape des CRTE

En 2024, les CRTE, rebaptisés contrats pour la réussite de la transition écologique, porteront de nouvelles ambitions dans le contexte de la territorialisation de la planification écologique, engagée fin 2023 avec les COP régionales. L'élaboration et la concrétisation des projets seront facilitées avec la mise en place des guichets locaux de l'ingénierie sous l'égide des préfets de département et la possibilité d'un engagement pluriannuel de l'Etat jusqu'en 2026 (DSIL, DETR, Fonds vert). Des outils innovants comme la boussole de la transition écologique, Mon espace Collectivité et une base de données commune sur Grist appuieront le pilotage de la démarche.

Retrouvez-nous sur
agence-cohesion-territoires.gouv.fr



ANCTerritoires

